

AGENDA 21
Comité de pilotage
Compte rendu de la réunion du 11 janvier 2014

Présents : Eugène Labroue, Robert Vayssié, Patricia Brecy, Annette Debrie, Erick Buisson, Nadine Cheyssial, , Jean Oberlié, Jean Claude Chastanet, Marylise Gauchet, René Peyrode, Georges Delpech, Jean Pierre Labroue, Jacqueline Tepaz

Excusée : Maryline Lebfèvre

Absents: Dominique Bailly, Edouard Foucaud, François Moinet, Nicole Boussac, Froidefond Patrick, Francine Liebus, Alain Mas

Secrétaire de séance : Marylise Gauchet

1. ACTIONS 2013 : Le bilan au bout d'un an (1^{re} réunion le 12 janvier 2013)

1) **Rédaction de la charte Agenda 21** (état des lieux, diagnostic)

2) **Opération "NETTOYAGE"** le samedi 19 octobre

13 volontaires se sont retrouvés devant la mairie. Les jours précédents, d'autres bénévoles avaient ramassé les déchets rejetés en bordure de chemins de randonnées.

- Dix ont visité 3 décharges sauvages, au Pech Negre, près de Gignères et au Pech de la Castagne. Résultat des courses : 2 camions de déchets divers transportés dans les déchetteries

- 3 bénévoles ont suivi le chemin de rando "Circuit des 3 évêques" et ont récolté 6 sacs poubelle de déchets, des bâches, un arrosoir, un seau en métal, un coussin et des pièces automobile

En fin de matinée ce sont les abords du collecteur de verre et des containers qui ont été nettoyés : bouteilles déposées au pied du collecteur, bouteilles cassées, déchets divers.

3) **Chemin du puits du pré :** travaux de nettoyage et de reconstruction du mur terminés

4) **Sur le site Internet** Opération de sensibilisation : Le geste du mois

5) **Fonds de documentation** à la bibliothèque "Développement durable"

6) **Conseil municipal Jeunes** mis en place en octobre et novembre (1^{ère} réunion du CMJ le 23 novembre). Etude des projets proposés et vote.

* Visite du Sénat le 29 avril : adoptée à l'unanimité

* Projet retenu : Terrain de pétanque sur la place de l'église (pour l'été 2014)

* Autres projets : terrain multi-sport et salle de rencontres

Prochaine réunion le 18 janvier

7) **Panneaux d'informations** à destination des randonneurs ou touristes

* aire de camping cars

* patrimoine (arbres, Saint-Antoine, puits du pré)

* sur les chemins de randonnées

* Nettoyer le panneau de Costa qui serait illisible et suivre tous les panneaux d'information, la condensation et les poussières rendant illisible la lecture des panneaux

2. ACTIONS EN COURS

1) **Chemin des Maisons Rouges** en cours de nettoyage (Riverains Lalle, Delmon, JM Faurel, Goguet). Devis : G. Delmon 80€/h (Mini-pelle), aura besoin des employés communaux pour l'abattage des arbres. Pour 80 m, temps estimé entre ½ et une journée. Georges Delpech est chargé de la démarche (confirmation devis-suivi du chantier).

2) **Chemin de la Veyssière et chemin de Vignolles** Dans le cadre du contrat de JP Leymarie, la mairie a l'obligation de le mettre pendant 2 semaines à disposition des associations à condition de la mise en place d'une convention (partager son temps entre le Patrimòni et Ecaussystème)

3) **Cabane du moulin** (coffrets de l'aéroport) : reste à amener 3 camions de pierre cassées et à bâtir. Voir avec l'aéroport lors de la remise des vœux (Marcel Labroue). Prise en charge du projet par Georges Delpech.

4) **Le CMJ au Sénat** le 29 avril + Arc de triomphe et Champs Elysées (à voir avec le CMJ)

Une visite est organisée pour 30 personnes maximum, soit les membres du CMJ et les accompagnateurs (parents ou personnel communal). La commune prendra en charge les frais de déplacements des élus du CMJ (SNCF, métro, visites), les accompagnateurs auront à payer les frais personnels. Les frais de déplacements peuvent être gérés par une association qui fera l'avance et se fera rembourser. Ecaussystème donne son accord pour la gestion de cette sortie. Il faut connaître impérativement le nombre de participants (jeunes et accompagnateurs) pour la réservation SNCF et visite Sénat.

5) **Protection du site du moulin :**

- rajouter de la terre dans la doline pour faciliter le fauchage et l'entretien du site (près du moulin)
 - maquette pour la protection du lieu : Jean Oberlé fera une proposition
 - Panneau d'information (texte amendé ci-dessous)
 - Quels types de panneaux ? Transparents ? Quelles tailles? Où les mettre ?
1. Le texte (sur un pied comme un livre) *Voir l'entreprise qui a fait celui des de la Pierre des 3 évêques.*
Côté Nord à proximité immédiate du Moulin .
 2. Ajouter 3 panneaux logos fixés sur les tables : " Merci d'emporter vos déchets"

Proposition de texte pour la table de lecture :

Situé au sommet du *Pech des loules* (357 m), le moulin à vent de Gignac a été construit au début du XIXe siècle. Il a fonctionné jusqu'en 1890. Mais un outillage lithique et des tessons de poteries collectés sur ce lieu témoignent de visites ou d'installations éphémères depuis le paléolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine. Ces populations étaient attirées par le point d'eau retrouvé en 1984 au niveau du puits.

Les *ioules* (de l'occitan *iules*) désignent une espèce de sureau végétal à tige herbacée. Aujourd'hui le toponyme *Colline du Moulin* a remplacé l'ancienne appellation, sauf dans les actes notariés et fiscaux qui ont conservé le toponyme Pech des Eoules et quelquefois Pech des Eoulès.

Par temps clair vous pouvez apercevoir d'ici, au Nord, les hauteurs de Rivet qui dominent Brive et, un peu plus loin à droite, vers l'Est, les Puys du Cantal.

Le Causse de Martel est constitué de sols calcaires très perméables qui expliquent la présence de pelouses sèches et d'une végétation spécifique qui aime la chaleur et la sécheresse. On trouve sur ce site une graminée typique : la mélique, dite *palène* en langue d'oc, mais aussi de nombreuses espèces d'orchidées, des genévriers appelés ici *genièvres*, et bien sûr la *tuber melanosporum*. Joyau écologique d'une richesse biologique rare, la pelouse sèche qui entoure le moulin est menacée de disparition. C'est la raison pour laquelle **la commune de** Gignac, dans le cadre de l'Agenda 21, a décidé de la protéger en interdisant la circulation des véhicules à moteur.

Merci à tous, randonneurs, promeneurs et pique-niqueurs, de ne laisser aucun déchet sur ce site.

6) Espace VERGER

- ◆ Plantation à l'automne 2014
- ◆ Etablir un plan
- ◆ Commission qui conduira le projet : François Moinet, Jean Oberlé, André Cheyssial, Georges Delpech,... Fixer une date de réunion (Jean Oberlé)
- ◆ Choix des variétés (variétés locales traditionnelles en priorité)
- ◆ Buts : préservation des espèces, source de greffons, visites scolaires (utilisation pédagogique), animations liées au verger...
- ◆ Ligne budgétaire :
 - le CA d'Ecaussystème a décidé de verser 500 €
 - Participation de la commune (budget 2014)
 - Aller à la pêche aux subventions ?
 - Aller à la pêches au mécénats (pépiniéristes de la région pour un don d'arbre...)
 - Rencontre association FAL(Voir Jacqueline pour coordonnées à Jean Séverine REVOLLET)
 - Mécénat Crédit Agricole et autres

3. INFORMATION DES HABITANTS

- Nécessité de rendre compte aux habitants de ce qui est fait et de l'état d'avancement de ce programme qui s'inscrit dans la notion de développement durable, avec un ancrage local.

- * par l'intermédiaire du Gignac Infos
- * via Internet et le site de Gignac
- * à la bibliothèque (fonds de documentation)

Il convient de sensibiliser et faire participer la population à cette réflexion et aux réalisations qui en découlent, de montrer que notre système actuel n'est pas durable. Il est écologiquement catastrophique. C'est pour enraye, à son échelle, cette spirale infernale que Gignac s'est lancée dans l'aventure de l'agenda 21.

- ◆ Prochaine réunion : le samedi 26 avril 2014 à 9h30 (après les municipales)
- ◆ Désignation d'un nouveau Comité de pilotage